

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2024

---

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ  
AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

Tombé

## AMENDEMENT

N° AC278

présenté par  
Mme Colboc, rapporteure et M. Gaultier, rapporteur

-----

### ARTICLE 12 BIS

Après le mot :

« numérique »,

rédigier ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 7 :

« contrôle le respect des dispositions du présent article par les tiers qui réalisent les mesures d'audience. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.